

CORSUR - Formation du Correspondant sûreté

Code de la formation	CORSUR-NICE-FR
Prérequis	Une bonne maîtrise du français parlé et écrit
Description	Formation à la sûreté aéroportuaire destinée aux personnels assurant la fonction de correspondant sûreté au sein d'une entreprise ayant une activité en zone réservée sur les aéroports. Les objectifs sont de connaître les bases de la sûreté, objectifs des mesures, les articles prohibés, les acteurs et leurs rôles et les principales dispositions réglementaires applicables et de connaître les activités et les obligations liées à la fonction du correspondant sûreté.
Public	Toute personne assurant la fonction de correspondant sûreté au sein d'une entreprise ayant une activité en zone réservée. Cette formation est demandée par ADP lors de la constitution d'un dossier de demande d'autorisation d'activité par l'entreprise.
Objectif	Répondre aux attentes de la réglementation, connaître au quotidien les tâches du correspondant sûreté. Acquérir une formation à la sûreté du transport aérien. Connaître les missions de la fonction en référence aux textes réglementaires.
Langue	français
Durée	6 à 7 heures
Evaluation finale	Un QCM d'auto évaluation est à réaliser en fin de formation.
Certification	Une attestation de formation "correspondant sûreté"
Validité	Pas de cycle de maintien des compétences.

CORSUR - Formation du Correspondant sûreté

Programme Répondre aux attentes de la réglementation, connaître au quotidien les tâches du correspondant sûreté. Acquérir une formation à la sûreté du transport aérien. Connaître les missions de la fonction en référence aux textes réglementaires.